



L'estuaire pour tous

Journal du collectif des deux rives

N°4

édito

Ce printemps 2015 aura vu la création du Parc Naturel Marin Estuaire Gironde/Mer des Pertuis. Nous avons attendu la signature du décret pour éditer ce journal. Nous sommes également en attente du rapport Matelier avec l'avis que la Préfecture de Charente-Maritime doit transmettre au Ministère de l'Économie. De ce rapport dépend la suite du projet, en sachant que c'est le ministre Macron qui prendra la décision. Dans ce 4^{ème} N° sont également évoqués la relance de l'ostréiculture dans la Gironde, le débat sur l'avenir de la vieille Centrale du Blayais et la digue du bac à Royan.

Pour la 1^{ère} fois depuis sa naissance, *Une Pointe Pour Tous* tiendra son assemblée générale annuelle à Royan le 4 juillet au Palais des Congrès.

Bonne lecture !

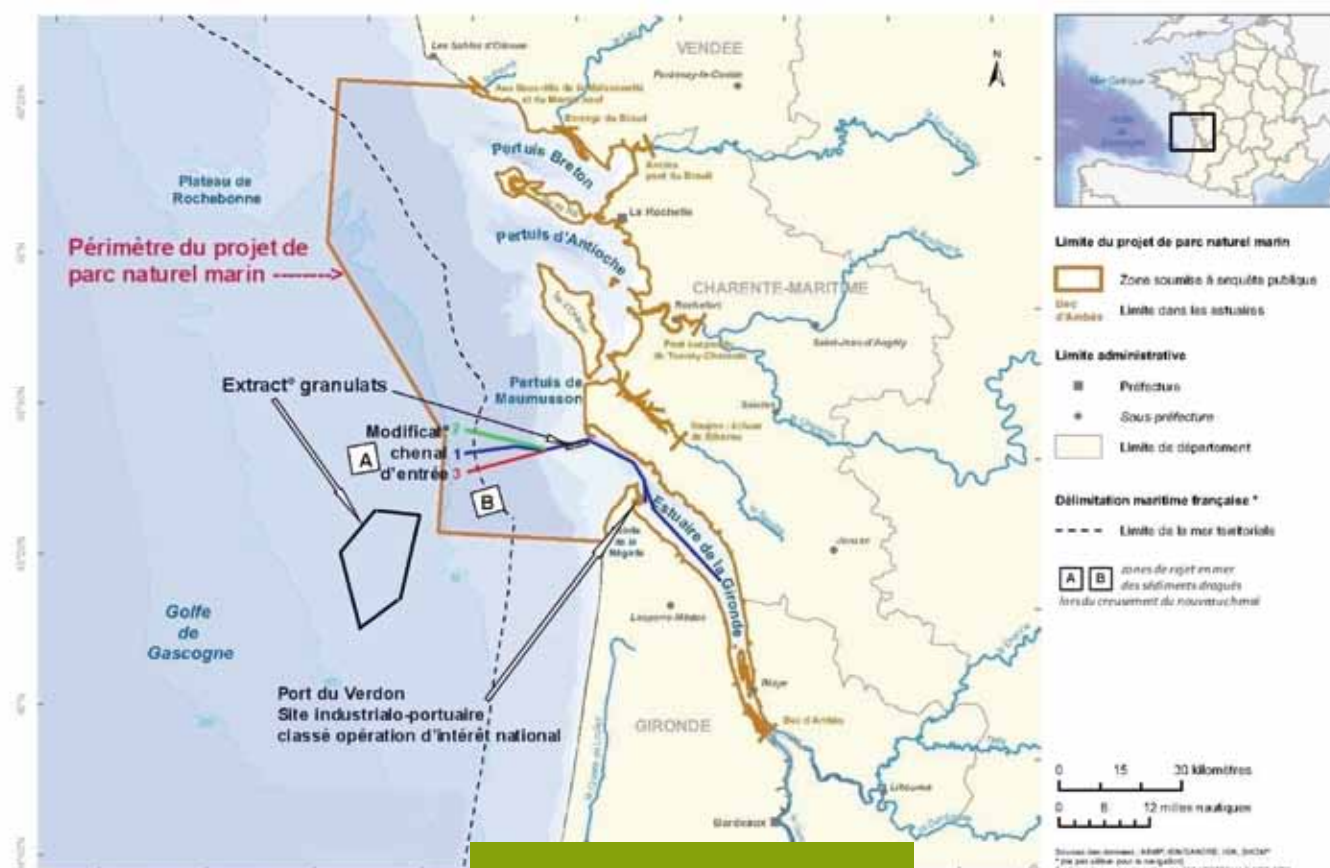
Jacques Gervais,
vice-président du Collectif

Association une pointe pour tous

Parc Naturel Marin et mer des Pertuis, c'est signé !

CARTE PARC NATUREL MARIN

2013



Un périmètre très étendu, mais trois conseils de gestion permettant de prendre en compte les spécificités de l'estuaire de la Gironde, des pertuis charentais et du littoral vendéen.

Après « seulement » 8 ans de gestation, le Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde / Mer des Pertuis est créé. Madame Ségolène Royal a signé le décret samedi 4 avril en préfecture de Charente Maritime. Notre président Philippe Lucet était invité au nom d'Une Pointe pour Tous. C'est le 8^{ème} parc marin créé en France et celui qui aura suscité le plus de polémiques. Les difficultés découlant d'une mauvaise appréciation des disparités humaines et géographiques engendrées par son gigantisme ont retardé la création de trois ans.

Notre association Une Pointe pour Tous a participé aux travaux de préparation, notamment grâce à la présence, entre autres, de notre vice-président rive droite J. Gervais à la plupart des réunions thématiques. Réunions au cours desquelles nous avons maintes fois insisté sur le manque de cohérence entre l'éten-

due du parc en projet et un conseil de gestion unique où les problématiques et les acteurs seraient trop diversifiés. Nous n'avions pas été écoutés et c'est une gouvernance verticale, conduite par un Conseil de gestion centralisé, qui avait été alors retenue.

Comme nous l'avions prévu, des blocages, politiques notamment, sont très vite apparus et le projet est resté figé entre 2012 et 2014. Trois ministres de l'environnement se sont succédé pendant ces deux ans et rien n'a bougé. Soutenus par les élus locaux du Pays Royannais, nous avons repris alors notre bâton de pèlerin : rencontres avec D. Bussereau et Ph. Plisson (présidents

successifs du SMIDDEST*) en décembre 2013 et janvier 2014, puis audience au ministère de l'Aménagement durable en janvier 2014 avec le cabinet du ministre Philippe Martin (grâce à l'intervention de Dominique Bussereau). Nous y avons défendu l'importance de la création de ce parc bien sûr mais aussi la nécessité de prise en compte d'une problématique spécifique « estuaire de la Gironde », et donc la nécessité de la création d'un comité de gestion propre à l'estuaire et à son panache. Ce qui ne nous a absolument pas semblé antinomique avec la gestion « amont » engagée par Ph Plisson et le SAGE*, option défendue lors de notre entrevue avec M. Plisson.

La nomination de Ségolène Royal au ministère de l'Écologie en avril suivant permet alors sans aucun doute un redémarrage de la procédure. Grâce



Signature du décret de création du parc à La Rochelle le samedi 4 avril en présence d'une centaine d'élus et de représentants du monde professionnel et associatif.

à l'intervention de sa vice-présidente, Régine Joly, nous sommes reçus au Conseil régional du Poitou-Charentes le 22 mai 2014. Nous proposons à nouveau de modifier le type de gouvernance centralisé choisi en 2011 dans le projet initial.

Cette fois-ci la dynamique est enclenchée, la proposition est transmise au ministère et le 26 juin Ségolène Royal fait voter un amendement à la loi biodiversité. Cet amendement visait à « modifier la gouvernance des parcs marins de façon à pouvoir créer Gironde/Pertuis ». Enfin lors de trois réunions organisées en décembre à Bordeaux et Royan, où nous étions présents, ainsi qu'à la Roche-sur-Yon, la préfète de Charente-Maritime a informé les élus et les associations de la création prochaine du parc marin, programmée pour le premier semestre 2015. La gouvernance du futur parc est précisée : trois comités géographiques locaux seront créés, coordonnés par le Conseil de gestion :

- Littoral vendéen ou Pertuis Breton
- Mer des Pertuis ou Pertuis d'Antioche
- Estuaire de la Gironde

La nomination des membres des Comités géographiques et du Conseil de gestion interviendra dans les mois qui viennent. Nous sommes évidemment candidats.

La genèse laborieuse du parc marin a enfin abouti à la signature du décret samedi 4 avril. Nous tenons à remercier tous les adhérents d'Une Pointe pour Tous qui nous ont soutenus, ainsi que

Marylin Simoné, Régine Joly, Didier Quentin et Dominique Bussereau qui n'ont pas ménagé leur peine au cours de cette gestation difficile.*

(* élue rochelaise vice-présidente du Conseil régional Poitou-Charentes)

Parc Naturel Marin et extraction de granulats.

Notre satisfaction est entachée par la concession d'extraction de granulats du Matelier. Cette demande de concession a pu se glisser dans la brèche et le calendrier administratif d'instruction du projet, encadré par la loi, empêche le Parc Naturel Marin de s'y opposer.

Date limite de dépôt des avis 17/12/2014

À noter que l'Agence des Aires Marines Protégées avait jusqu'à cette date la possibilité d'émettre un avis dès le décret de création sans attendre la nomination du Comité de gestion. Occasion manquée, il n'aura manqué que 4 mois !

*SMIDDEST: acronyme du Syndicat Mixte Inter-régional pour le Développement Durable de l'ESTuaire

*SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Un calendrier sur 8 années !...

Décembre 2007 : réunion organisée à Royan par Didier Quentin en présence de Jérôme Bignon, Président de l'Agence des Aires Marines protégées. Lancement du projet, à l'époque pour lutter contre le terminal méthanier.

2008 : Une Pointe pour Tous lance une pétition en faveur de la création du parc marin qui recueillera 10 000 signatures.

2008 à 2010 : installation de la Mission d'études à Rochefort et préparation du projet. 400 réunions furent organisées sur l'ensemble de la zone. Une Pointe pour Tous a participé activement à ces travaux.

Été 2011 : enquête publique dans les 117 communes concernées

Début 2012 : le dossier final est transmis au Ministère de l'Écologie

Printemps 2012 au printemps 2014 : blocage du projet pour les raisons évoquées plus haut

Janvier 2014 : Une Pointe pour Tous est reçue au Ministère de l'Écologie

Mai 2014 : Une Pointe pour Tous est reçue au Conseil Régional du Poitou-Charentes. Le processus est relancé.

Juin 2014 : Ségolène Royal fait voter la modification de la gouvernance des parcs marins

Décembre 2014 : la Préfète de Charente-Maritime organise trois réunions et annonce la création du parc marin Gironde/Pertuis pour le premier semestre 2015.

4 avril 2015 : signature du décret de création par la Ministre de l'Écologie



Redémarrage de l'ostréiculture en Nord-Médoc

De premiers résultats encourageants

Suite au décret de création de la nouvelle zone ostréicole des mattes du nord-médoc en juin 2014 (cf. article dans notre dernier journal), plusieurs exploitants locaux (les fermes de gambas) ainsi que quelques ostréiculteurs arcachonnais exploitant des marais en Médoc se sont lancés dès l'automne 2014 dans de premières expérimentations d'affinage.

De quoi s'agit-il ?

De produire, à partir d'huîtres de deux ou trois ans issues d'élevage en mer, des « spéciales de claire » obtenues en deux ou trois mois dans les bassins d'affinage des exploitations en bord d'estuaire alimentées régulièrement par les eaux riches en nutriments de l'estuaire de la Gironde. Les exploitants ont testés des origines variées : Normandie, Bassin d'Arcachon, Etang de Thau, Marennes-Oléron.

Quelle qualité obtenue ?

Sur la base de plusieurs cycles de deux/ trois mois entre septembre 2014 et avril



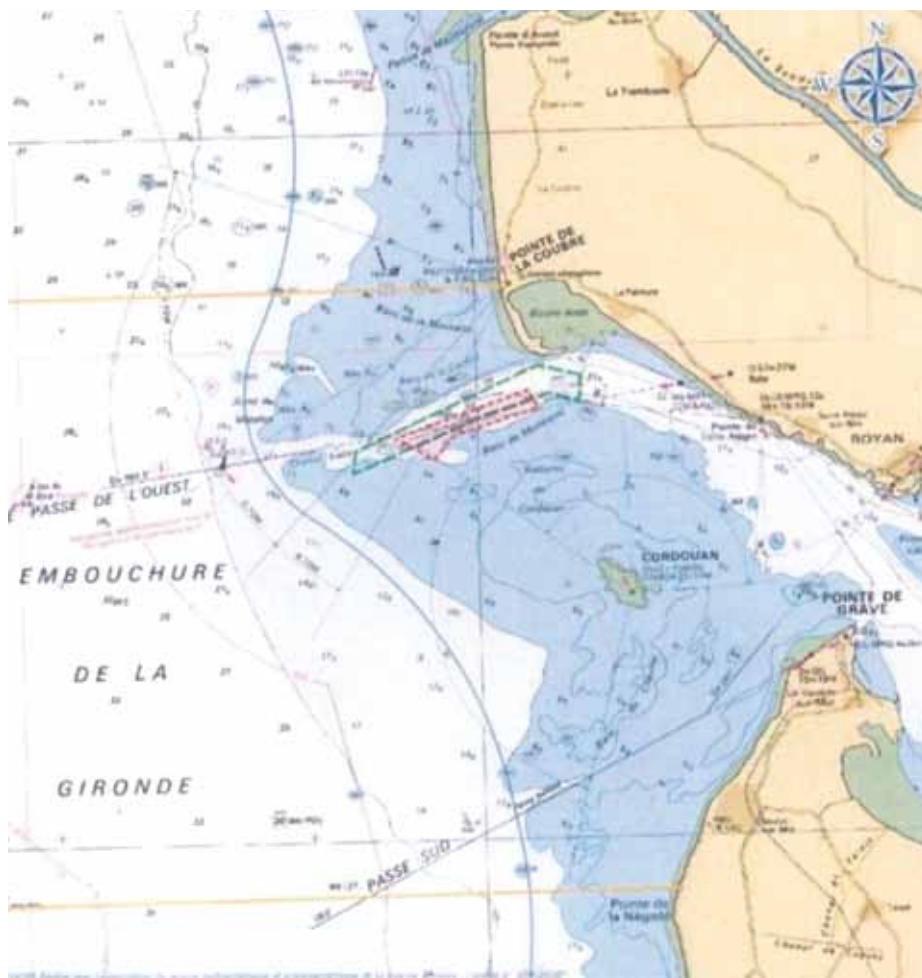
les médocains sont venus nombreux aux premières dégustations sur les fermes marines retrouver les saveurs des huîtres du Médoc.



2015, il apparaît que des taux de remplissage très élevés sont obtenus sur la plupart des exploitations : une huître très charnue, croquante, au goût légèrement sucré. Les vieux médocains qui sont venus nombreux aux premières dégustations à partir de Noël ne s'y sont pas trompés : ils ont retrouvé le goût ancien des huîtres de l'estuaire. Une spécificité liée à la légère dessalure de la « rivière » et aux planctons très variés bonifiés par le passage en claires dans les exploitations aquacoles. Quelques premières tonnes d'huîtres du Médoc ont ainsi été commercialisées au cours de cet hiver et proposées aux poissonniers nord-médocains, sur quelques marchés bordelais, et en dégustation sur les exploitations.

L'automne 2015 devrait permettre de lancer une véritable démarche commerciale autour du produit « Huître du Médoc » avec un cahier des charges permettant de mettre en avant ses qualités exceptionnelles, du travail collectif en perspective pour la dizaine de producteurs actuellement impliqués dans cette activité nouvelle.

Projet d'extraction de granulats du « Matelier »



Rappel du calendrier :

Juin 2013 : avis de mise en concurrence publié par la Préfecture de Charente-Maritime.

Septembre/octobre 2014 : enquête publique en Nord-Médoc et Pays Royannais. Une Pointe pour Tous organise 2 réunions pour informer ses adhérents et plus largement les habitants des 2 rives de l'estuaire : **20 septembre à Royan**

10 octobre à Soulac

Nous intervenons fréquemment dans les médias.

23 octobre 2014 : Une Pointe pour Tous est reçue par Madame la Préfète de Charente-Maritime.

17 décembre 2014 (1) : publication des conclusions de la commission d'enquête : Avis favorable avec réserves

Nous avons largement commenté cet avis que nous qualifions de « piteux ». Les commissaires n'ont pas eu le courage de donner avis défavorable alors que les insuffisances de l'étude d'impact présentée par les investisseurs et l'opposition unanime au projet, le justifiaient indiscutablement. La commission d'enquête est prudemment restée sur une position ambiguë.

Le peu de pertinence des enquêtes publiques en général, devenues obsolètes avec la complexité croissante des projets, apparaît dans ce dossier.

17 décembre 2014 (2) : limite de dépôt des avis notamment celui du Parc Marin non créé à cette date. Il n'aura manqué que 4 mois (17/12/2014 – 04/04/2015). A noter que l'Agence des Aires Marines

Protégées avait la possibilité d'intervenir dès le décret de création sans attendre la nomination du Conseil de Gestion. Occasion manquée !

13 avril 2015 : réunion de concertation en Préfecture de Charente Maritime.

Conformément à la législation la Préfecture de Charente-Maritime doit rédiger un rapport et émettre un avis sur la demande de concession. Ce rapport, essentiel pour la suite de l'instruction, sera transmis au ministère de l'Economie dans le courant du mois de mai.

Bercy n'est pas spécialement connu pour ses préoccupations environnementales et le BTP exerce un lobby très efficace sur les décideurs. Si M. Macron accorde la concession minière, la Préfecture de Charente-Maritime sera tenue d'obtempérer et accordera l'autorisation d'ouverture des travaux.

Cette éventuelle autorisation préfectorale sera immédiatement attaquée devant le tribunal administratif par les opposants au projet, associations, mais également collectivités territoriales et acteurs économiques concernés.

Le dossier ne redescendra pas en région avant un an, nous mettons ce délai à profit pour préparer un recours en nous appuyant sur les nombreuses lacunes relevées dans les études présentées par les investisseurs.

Nous informerons en temps réel nos adhérents et sympathisants par l'intermédiaire de notre site <http://estuaire-pourtous.org> et le projet sera largement évoqué lors de notre Assemblée Générale le 4 juillet à Royan.

Rappelons enfin le combat de nos amis bretons contre un projet similaire en baie de Lannion (Côtes d'Armor). Informations sur : <http://peupledesdunesentregor.com>

Érosion marine : une conférence très intéressante de l'Apsem à Soulac

Le 25 avril dernier l'association pour la protection de Soulac sur mer contre l'érosion marine (APSEM) proposait à ses 200 adhérents et aux soulacais intéressés, une conférence sur le thème de l'érosion marine. Yves Bannel et Christian Buchet ont fait un point très intéressant sur le sujet, articulé sur :

1/ quelques données générales sur le système côtier

(rôle de l'énergie des vagues, des courants, du vent et du réchauffement climatique sur l'évolution des traits de côte) : le trait de côte n'est qu'un instantané mouvant par nature, et ce à trois échelles de temps, une échelle géologique, une échelle « décennale ou pluri-décennale, une échelle « tidale » (liée aux variations de marées).

2/ la définition de la notion de « budget sédimentaire »,

moyenne pour chaque site entre apports et extractions de sédiments. Comme tout budget il se doit d'être équilibré.



Mais deux grandes causes de déséquilibre peuvent apparaître : naturelles quand les sédiments sont entraînés vers

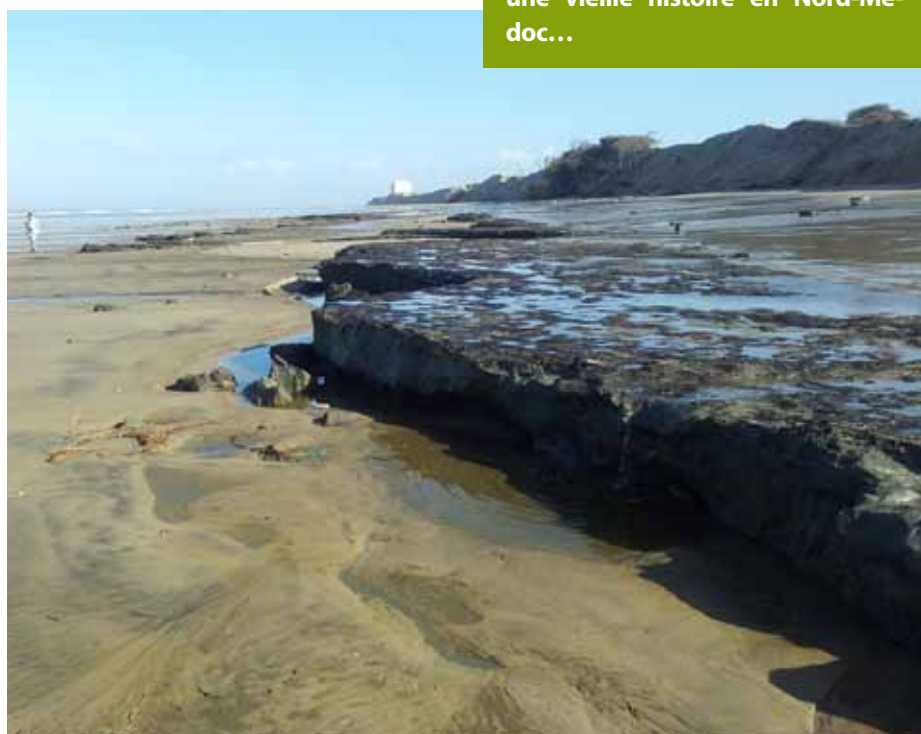
Depuis un siècle, l'érosion marine, une vieille histoire en Nord-Médoc...

le large ou quand le sable est transporté vers les terres, humaine par extraction de sables et de granulats. Sur la zone de Soulac une étude commandée par la CdC avait estimé le déficit annuel de sable à 600 000 m³ de sable ! (correspondant peu ou prou aux prélèvements de sables et granulats à l'entrée de l'estuaire sur la même période.

3/ les actions possibles pour tenter de contrôler le phénomène :

il n'existe pas de solution miracle unique, c'est vers un ensemble de solutions concourant vers un même objectif qu'il faut s'orienter sur la base de la gestion d'un « budget sédimentaire » qu'il faut mieux cerner. Nécessité de lancer des études d'impact d'érosion approfondies sur l'ensemble des projets sur l'estuaire et dans l'attente établir un moratoire sur tout projet de prélèvements de sables et granulats, notamment celui du Matelier !

Pour tous renseignements complémentaires sur cette conférence contactez M.A. Bergeron, secrétaire général de l'APSEM, (apsem.soulac@hotmail.com)



Avenir de la centrale du Blayais. Des élus très motivés !..

« **Quel avenir pour la centrale du Blayais ?** » Une question qui devait, nous semblait-il..., figurer dans les centres d'intérêts des élus qui nous représentent ou souhaitent le faire dans un proche avenir (riche d'élections en tout genre comme chacun sait). Forts de cet optimisme nous avons donc envisagé une réunion d'information et de discussion (mars 2015) sur ce thème, sachant que la loi sur la transition énergétique allait être mise en discussion au parlement et que la prolongation (ou non) des vieilles centrales nucléaires devait en principe être abordée (la centrale du Blayais va vers ses 40 ans). Une quarantaine de courriers à destination de tous les élus départementaux, régionaux et nationaux concernés, des responsables de la centrale et de la CLIN ainsi qu'à diverses associations , a donc été expédiée en décembre 2014.

Pour quels retours ? : pour les élus, quelques excuses (Ph. Madrelle, X. Pintat, D. Quentin , D. Bussereau) et beaucoup d'absence de réponse... seul Ph. Plisson a pris la peine de nous contacter par l'intermédiaire de son cabinet pour envisager avec nous de quelle façon il pouvait participer à cette réunion. Les élections départementales n'étaient pas, sans doute, le contexte propice pour entamer une réflexion de ce type ; **les futures élections régionales susciteront-elles plus l'intérêt et le sens des responsabilités des futurs candidats** sur ce thème qui recouvre des problématiques régionales essentielles : sécurité des populations, choix du mix énergétique de la nouvelle grande région, gestion de l'environnement estuarien et des ressources en eau etc... ? Nous continuons de l'espérer et envisageons de recontacter l'ensemble des listes candidates aux futures régionales d'ici l'automne 2015, pour les inviter à participer enfin à **une réunion d'information-discussion que la société civile est en droit d'attendre de ses élus!**

Allongement de la digue du bac dans le port de Royan

En 2011 nous nous sommes opposés au projet d'allongement de la digue du bac dans le port de Royan. Depuis la mise en service des amphidromes les navires ne sont plus amarrés lors des manœuvres d'embarquement à Royan mais simplement maintenus en pression par leurs moteurs, technique fortement négative en terme de bilan carbone .

Ce mode opératoire pose des problèmes par mer houleuse en raison de l'instabilité des bateaux à quai. Le Conseil Général de Gironde envisageait pour cette raison de faire allonger par enrochement bétonné la digue historique d'une quarantaine de mètres, ce qui aurait refermé un peu plus la baie de Royan et accentué l'envasement côté ouest de la Grande Conche qui n'en a déjà pas besoin.

Suite à notre mobilisation ce projet a été abandonné pour une alternative simple à moindre frais pour le contribuable :

la passerelle latérale qui sert de butoir aux navires a été équipée de dispositifs d'attache, il suffit d'amarrer les bateaux par gros temps pour assurer leur stabilité. Pour la petite histoire les médocains et les royannais de longue date se souviennent que, bien avant la mise en service des nouveaux bacs appelés amphidromes, le service transgironde était suspendu quand la mer était « méchante ».



Passage du Tour. C'est aussi un Tour de France, mais différent...

Du 5 juin au 26 septembre, deux tandems (quadruplette et triplète) vont parcourir 5000 km en passant par 180 villes-étapes, à l'initiative d'Alternatiba, regroupement d'assos européennes soucieuses des enjeux environnementaux et qui souhaitent enclencher une dynamique populaire.

Le but de ce projet est de relayer au niveau européen une mobilisation citoyenne dans la perspective de la 21^e Conférence des Parties (COP 21) sommet décisif sur le climat qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 15 décembre, et de sensibiliser élus et citoyens sur les conséquences d'une absence d'accord international. Il s'agit aussi, en médiatisant les initiatives locales, de montrer que des solutions existent, qu'elles ne sont pas une contrainte mais plutôt un espoir pour l'avenir.

Dans sa démarche de protection de



l'estuaire, UPPT s'interroge sur les incidences du réchauffement climatique et participe à l'accueil du Tour Tandem le 7 septembre. L'étape locale relie Saintes à Pauillac en passant par Royan et Le Verdon. À pied ou à vélo, nous envisageons d'accompagner les tandems avant leur embarquement à Royan et de les accueillir à leur arrivée au Verdon.

(infos plus complètes à venir sur notre site www.estuairepourtous.org et dans la presse locale).

Assemblée générale 2015 : le 4 juillet à Royan

Cette année notre association Une Pointe Pour Tous Organise son assemblée générale au palais des Congrès de Royan (Salle Saintonge) le 4 juillet 2015 à 14h30. L'ouverture des enregistrements aura lieu à 13 h00. Notre Assemblée générale est un moment fort pour notre association. L'échange et le partage sont les clés de la vie d'une association et depuis la création d'UPPT c'est notre ligne de conduite.

Nous vous retrouvons toujours avec beaucoup de plaisir et sans vous, adhérents et sympathisants, Une Pointe Pour Tous aurait des difficultés pour se faire entendre et continuer à travailler pour que notre estuaire reste toujours protégé de tout projet néfaste !

Et puis nous avons aussi besoin de bénévoles car l'Equipe en place travaille depuis de nombreuses années et certains ont envie d'être aidés. Nous avons largement contribué à la création du Parc Naturel Marin mais il nous reste encore à nous faire entendre pour éviter que ce projet d'extraction du granulats voit le jour, il nous reste encore le dossier de notre agrément en instance

Nous avons encore du travail aussi n'hésitez pas à poser votre candidature et à venir nous retrouver au Conseil d'Administration nous avons besoin de VOUS !!



N'hésitez pas à poser votre candidature pour le futur Conseil d'administration, il y a des places vacantes, l'équipe en place sera heureuse de vous y accueillir.

Les candidatures pour postuler au conseil d'administration devront être envoyées avant le 21 juin par mail (monique.cd@hotmail.fr) ou par courrier postal au siège de l'association avec les informations suivantes : nom, adresse, date de naissance, téléphone, e-mail (+ pour ceux qui le souhaitent, photo d'identité et vos motivations). Vous pouvez appeler aussi le 0637150928 pour tout renseignement. Pour voter à notre AG vous devez être à jour de votre cotisation 2014, si vous ne vous souvenez plus si vous avez adhéré n'hésitez pas à appeler Maryse au (06 05 36 35 48) Vous n'avez pas encore repris votre adhésion pour 2015 ? Détachez le bulletin d'adhésion qui se trouve en bas de la convocation et renvoyez le tout comme d'habitude au siège de notre association.

Et si vous avez déjà adhéré merci et faites adhérer vos amis !

Les seuls revenus financiers de notre association ce sont vos cotisations et vos dons... Nous vous remercions tous pour votre aide et à bientôt donc le 4 juillet au Palais des Congrès à Royan !

L'Équipe Communication

Cette année nous renouvelons le 1/3 sortant

Pour la rive Droite :

Jacques Gervais, Pierre Pinet et Michel Vansielegheem

Pour la rive Gauche :

Monique Cheruette, Christine Grass et Lalou Roucayrol

À ce jour une candidature rive gauche : Christian Haas

L'estuaire pour tous
Journal du collectif des deux rives

Directeur de la publication : Philippe Lucet -
Rédaction : le groupe « journal » du collectif
« Une Pointe pour tous » - **Création et mise en page :** Christian Gasset - **Photographies :**
Photos : Marie-josé Morales, Philippe Lucet,
Une pointe pour tous - **Impression :** Imprimerie Médulienne, Soulac-sur-Mer

Coordonnées :
Gironde : 06 37 15 09 28
Charente-Maritime : 06 84 30 88 74

L'estuaire pour tous
Le journal du collectif des deux rives
BP n° 1 33123 Le Verdon sur Mer
<http://www.estuairepourtous.org/>